

# VOUS ÊTES ÉTUDIANTS STAGIAIRES OU TUTEURS PROFESSIONNELS...

## EXPRIMEZ-VOUS

Vous avez effectué un stage obligatoire ou non obligatoire ou reçu en stage un étudiant de l'UAG au titre de l'année universitaire 2012-2013 !

**VOUS DEVEZ**, conformément à la chartre nationale des stages, **FORMULER UNE APPRÉCIATION SUR LA QUALITÉ DE CE STAGE.**

**Prolongation jusqu'au 22 septembre 2013**



Répondez à **l'enquête qualité des stages** sur la plateforme PARI (<http://pari.univ-ag.fr>)

**VOTRE AVIS EST IMPORTANT !**

Grâce à vos réponses, nous pourrons prendre les meilleures orientations pour l'avenir.

Ce questionnaire, adressé aux étudiants ayant effectué un stage et aux tuteurs professionnels, a pour objectif de :

- Rendre compte de la qualité des stages effectués par les étudiants de l'UAG ;
- Vérifier que les compétences acquises par les étudiants soient exploitables en entreprise ;
- S'assurer de l'employabilité des étudiants.

Nous vous remercions de remplir ce questionnaire à la fin du stage.



Tél : 0590 48 34 06/48 34 36  
Courriel: [baip@univ-ag.fr](mailto:baip@univ-ag.fr)